

PLAN LOCAL D'URBANISME

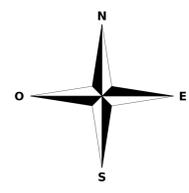
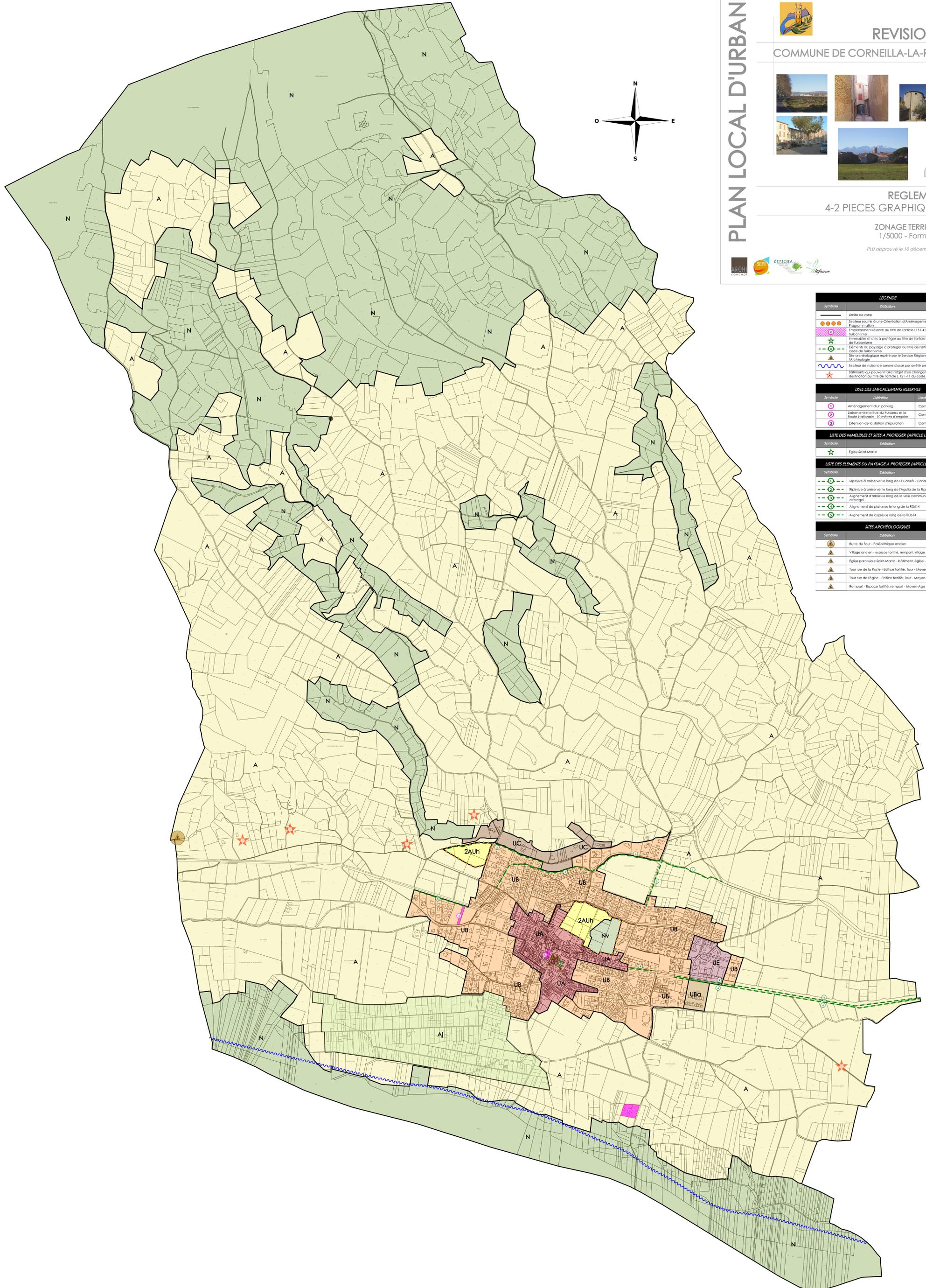


REVISION 1
COMMUNE DE CORNELLA-LA-RIVIERE



REGLEMENT
4-2 PIECES GRAPHIQUES

ZONAGE TERRITOIRE
1/5000 - Format A0
PLU approuvé le 10 décembre 2024



LEGENDE	
Symbole	Définition
—	Limite de zone
●	Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
○	Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme
★	Immeubles et sites à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
☆	Bâtiments ou paysages à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
⚡	Secteur de nuisance sonore classé par arrêté préfectoral
★	Bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
Symbole	Définition	Destinataire	Surface
①	Aménagement d'un parking	Commune	440 m²
②	Liaison entre la Rue du Rousseau et la Route Nationale - 10 mètres d'emprise	Commune	866 m²
③	Extension de la station d'épuration	Commune	3 897 m²

LISTE DES IMMEUBLES ET SITES A PROTEGER (ARTICLE L151-19 CU)	
Symbole	Définition
★	Eglise Saint Martin

LISTE DES ELEMENTS DU PAYSAGE A PROTEGER (ARTICLE L151-23 CU)	
Symbole	Définition
○	Ripisylve à préserver le long de R Casabé - Canal d'irrigation
○	Ripisylve à préserver le long de l'Aguila de la Figuerola
○	Alignement d'arbres le long de la voie communale dite Coma d'Estagel
○	Alignement de platanes le long de la RD614
○	Alignement de cyprès le long de la RD614

SITES ARCHÉOLOGIQUES	
Symbole	Définition
▲	Bulle du Four - Paléolithique ancien
▲	Village ancien - espace fortifié, rempart, village - Moyen-Age
▲	Eglise paroissiale Saint-Martin - bâtiment, église - Moyen-Age
▲	Tour rue de la Poste - Edifice fortifié, tour - Moyen-Age
▲	Tour rue de l'église - Edifice fortifié, tour - Moyen-Age
▲	Rempart - Espace fortifié, rempart - Moyen-Age